

Compte-rendu du CE du Siège

1er septembre 2015



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourgier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

Séance de rentrée au CE du Siège. La CGT a d'abord commenté les sujets d'actualité, les nominations faisant suite à la prise de fonction de Delphine Ernotte et le lourd dossier du fichage des personnels ([voir ici](#)).

La CGT a ensuite rappelé sa demande de moratoire du projet Info 2015 ([voir ici](#)), dans l'attente des Assises de l'Entreprise qui devraient se dérouler d'ici la fin de l'année.

La CGT s'est aussi étonnée que le bilan de gestion du précédent CE, en particulier pour les activités sociales et culturelles, ne soit pas présenté aux nouveaux élus par le bureau CFDT-CGC-SNJ du CE, comme le prévoit le Code du travail.

Elle est intervenue sur les conditions dans lesquelles se déroulent les travaux du restaurant d'entreprise, la dégradation des conditions de travail des personnels et des conditions d'accueil des usagers.

Le Président du CE, Fabrice Lacroix, directeur financier, n'a assisté qu'à une demi heure de séance, un comité exécutif réunissant les hauts dirigeants ayant été programmé au même moment.

Il récuse le terme de "fichage illicite", parle de "revue du personnel" mais reconnaît que l'information sur le dispositif a été insuffisante. Il annonce la suspension du processus en attendant une réunion des syndicats avec le DRH.

D'ores et déjà, la CGT propose à chaque salarié(e) d'adresser le courrier joint ([voir ici](#)) à la DRH pour obtenir les informations le/la concernant.

Exécution budgétaire au 30 juin 2015

Les responsables du contrôle de gestion sont venus présenter le point.

Pas de véritable compte d'exploitation. On dispose plutôt d'indicateurs marquant les tendances que d'une véritable comptabilité analytique. Il y a plusieurs méthodes de comptabilité provenant de France 2 et de France 3 et on n'a pas d'outil de refacturation interne. Cette

absence de chiffrage est d'autant plus regrettable que les salariés se voient opposés régulièrement, dans leur service, des arguments sur le coût supposé de leur prestation que ce soit pour les moyens de l'information (équipe de reportage) ou pour la fabrication interne. La direction a ainsi refusé de communiquer aux élus le budget des rédactions nationales France 2 et France 3

A la question de la CGT sur le projet de Mme Ernotte de revenir à des comptes d'exploitation chaîne par chaîne, la direction financière reconnaît qu'on ne sait pas le faire aujourd'hui et que ça prendra un certain temps.

La CGT regrette que la commission économique du CE Siège ne se soit jamais réunie pendant quatre ans.

Situation de l'emploi au 31 mars 2015

Quelques manques également à déplorer à propos des effectifs du siège. Le président du CE refuse de prendre en considération les témoignages de deux élus du CE à propos du non-paiement des heures supplémentaires, et provoque un incident de séance.

Ses propos mettent en cause l'exercice du mandat de ces deux élus et laissent à penser que ceux-ci l'utilisent à des fins personnelles. Deux interruptions de séance ont été nécessaires pour obtenir le retrait des propos du Président du CE et l'expression de ses regrets. La direction admet imposer le forfait-

jours aux CDD et aux nouveaux CDI. La CGT estime que la direction ne respecte ni l'accord qui prévoit le choix, ni le code du travail ainsi que sur les temps partiels contraints et les réticences dans l'application des décisions prud'homales favorables aux salariés requalifiés.

Renouvellement des régies de diffusion de Malakoff

Les travaux de modernisation des régies de diffusion se poursuivent.

La première phase, mise en œuvre sans consultation des instances, a consisté à renouveler

les serveurs.

Pour cette deuxième phase de modernisation, on notera la création très contestée d'un studio dit « de continuité » équipé d'une régie « permettant d'assurer les commentaires d'événements en directs (sportifs, par exemple) ou une prise d'antenne impromptue sans nécessité d'armer une régie (sic !) ... Il sera exploité par les chargés d'exploitation antenne (sic !) ». Cette demande pour le moins incongrue au vu de la faible activité des régies de productions

émanerait de la direction des antennes. Il est vrai aussi que ce studio sera toujours utile en cas de grève dans un site ou dans un autre.

Un groupe de travail, composé de techniciens du service, participe aux discussions relatives à l'ergonomie. Des problèmes d'acoustique et d'écoute ont été soulevés : un technicien devra sans doute amené se réfugier dans une cabine afin de ne pas être perturbé par ce qu'écoute son collègue...

Sinon, la direction compte pratiquer des économies en récupérant la régie " fantôme " située à Garches et qui n'a pratiquement pas servi.

Impactés indirectement aussi par cet ambitieux projet : les services de la gestion des supports et des EVN. Les réponses de la direction sur l'avenir professionnel des personnels concernés sont encore très évasives.

Durée des travaux : 1 an et demi.

Nouveau système des habillages des journaux télévisés

Ce projet (remplacement d'Arditi et d'autres logiciels plus ou moins similaires) est lui aussi déjà bien avancé, les machines de marque ORAD ayant été achetées.

Le ciblage des personnels est flou : les personnels formés en premier étant ceux de la maintenance. Là encore des « groupes de travail » plus ou moins ouverts sont constitués. La

direction espère une simplification des processus, car l'outil gèrera « l'ensemble de la chaîne de l'habillage ».

Autres points

Le point prévu sur Thalassa est reporté, la direction refusant de donner les documents demandés. Elle ne donne aucune assu-

rance sur l'avenir de cette émission emblématique ou sur la façon dont elle sera fabriquée.

Le point sur l'exécution du plan de formation 2014 est lui aussi reporté à une prochaine séance.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, le 9 septembre 2015

**Prochain CE :
24-25 septembre 2015**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04